



EFICACE

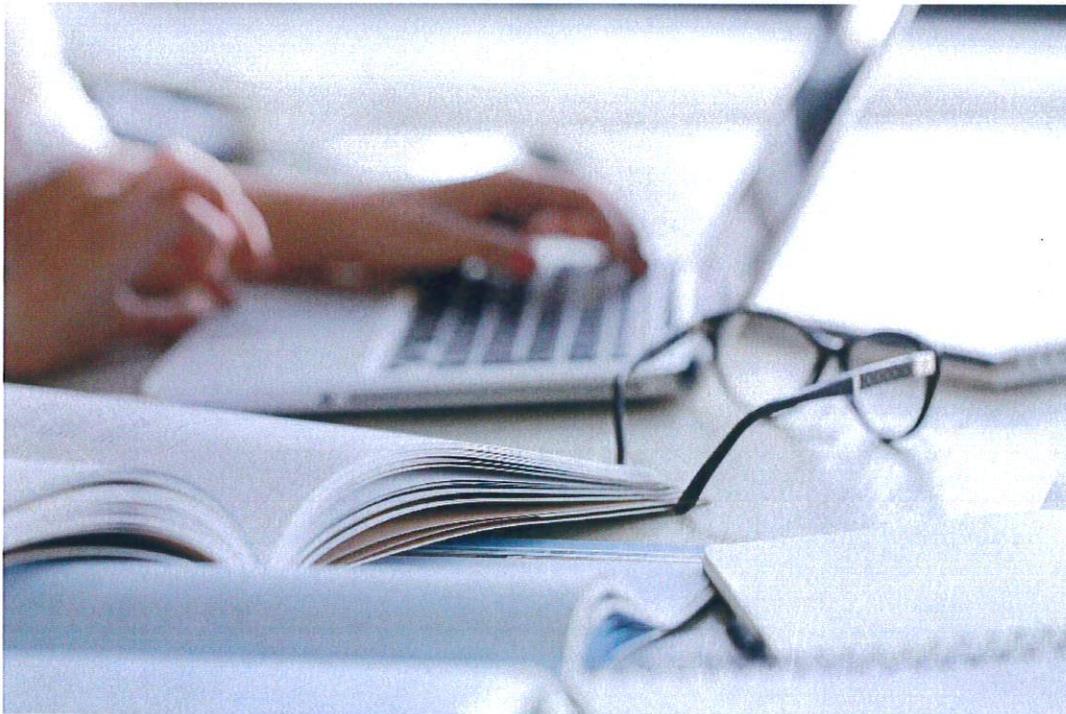
Conseil et formation

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CATALOGUE FORMATIONS 2024



EFICACE est certifié Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation.
EFICACE est un service de l'association Les Amis de Germenoy, Impasse Niepce, à Vaux-le-Pénil (77000)
Conseils et inscriptions : ☎ 06 84 11 19 13 ou ✉ eficace@germenoy.asso.fr

L'Organisme de Formation

EFICACE est un **Espace de Formation, d'Information, de Conseil, d'Adaptation et de Coordination pour l'Emploi.**

EFICACE vous propose des prestations de développement des compétences à destination des salariés du secteur médico-social (personnel médical, paramédical, social, éducatif, de même que le personnel des services techniques et administratifs), des personnes accompagnées, des travailleurs en situation de handicap, ou encore des bénévoles.

EFICACE est certifié Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation depuis mai 2021.

La conformité avec les obligations en vigueur relatives au Référentiel National Qualité (RNQ) et l'obtention du certificat constituent une garantie de qualité des prestations de formation proposées par EFICACE tout en permettant de bénéficier des financements publics ou mutualisés mentionnés à l'article L.6316-1 du Code du travail (les opérateurs de compétences, les associations Transition Pro, l'Etat, les régions, la Caisse des dépôts et consignations, Pôle Emploi et l'Agefiph).

Les actions de formation proposées au catalogue 2024 :

Tout public

- *La bientraitance dans nos actions* Page 5
- *Le vieillissement de la personne en situation de handicap : adapter son accompagnement* Page 6
- *La gestion de la violence et de l'agressivité en institution* Page 7
- *La création et l'animation d'un espace SNOEZELEN* Page 8

Professionnels d'Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT)

- *La gestion de la violence et de l'agressivité en ESAT*..... Page 9
- *La personne en situation de handicap psychique en ESAT* Page 10
- *L'avancée en âge des travailleurs handicapés en ESAT* Page 11

Usagers

- *Le Conseil de la Vie Sociale : Etre représentant des personnes accueillies, la fonction de délégué, siéger au CVS* Page 12

Travailleurs en situation de handicap (TH)

- *L'Hygiène au travail pour les travailleurs en situation de handicap* Page 13
- *La gestion des conflits et de l'agressivité pour les travailleurs en situation de handicap* Page 14



Toutes les formations sont disponibles en intra (stagiaires de la même structure) sauf Snoezelen.

Les programmes détaillés peuvent être obtenus sur simple demande téléphonique ou écrite :

06 84 11 19 13 – eficace@germenoy.asso.fr

CERTIFICAT N° 00533
VERSION 2

EFICACE ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENYOY

**Impasse Niepce
BP 581
77016 MELUN CEDEX**

N° de déclaration : 11770303677

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :

Les actions de formation

Programme de certification :

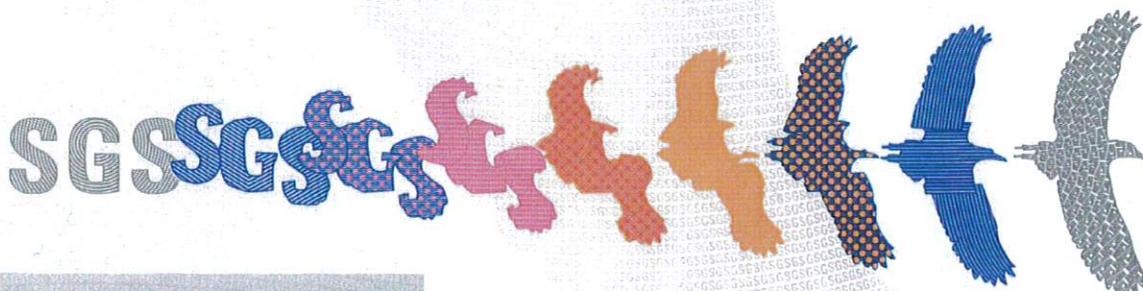
- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail

Délivré le : **19/05/2021**

Valable jusqu'au : **18/05/2024**

Siham VIDARD
Présidente de SGS ICS



Formation et conseil

EFICACE vous propose des **actions de formation « standardisées »**, dont les programmes suivent un déroulé pédagogique prédéfini. Chaque programme est organisé en modules.

EFICACE vous propose également des **actions de formation « personnalisées »**. En tant que commanditaire, vous remplissez un cahier des charges qui permet d'adapter l'itinéraire pédagogique en fonction du besoin exprimé. Les **actions de formation « personnalisées »** sont le résultat d'une réflexion concertée Organisme de formation/Client/Formateur.

Après avoir identifié vos besoins traduits en **objectifs opérationnels**, c'est-à-dire les acquis que vous souhaitez constater après la formation, dans les pratiques professionnelles ou encore dans les comportements au quotidien, les **objectifs pédagogiques** seront définis. Le programme de formation sera rédigé pour validation par le commanditaire.

En fonction du programme « à la carte » ainsi établi, EFICACE pourra éventuellement proposer de compléter la prestation du formateur en faisant intervenir, comme témoins, des personnes ressources internes aux établissements de l'Association des Amis de Germenoy, gestionnaire de l'Organisme de formation.

Les formations EFICACE sont **collectives** et se font en « **intra** ». Chaque session accueille en moyenne une dizaine d'apprenants. Vous n'êtes pas certain d'atteindre le nombre de participants ? EFICACE peut proposer de « **mutualiser** » la formation avec une structure similaire dont les besoins sont identiques. La mutualisation permettra de constituer un groupe suffisant et d'enrichir le contenu par des échanges inter-structures.

Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond à votre besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour un conseil personnalisé, gratuit, afin d'envisager ensemble un programme qui pourrait déboucher sur une formation « à la carte ».



Nous contacter :

EFICACE est ouvert à vos questions et sollicitations !

Une formation vous intéresse ?

Vous recherchez une offre d'accompagnement ?

Un seul contact pour l'Organisme de formation EFICACE :

Catherine SOLDÉVILLA, Cheffe de projet formation
06 84 11 19 13 – eficace@germenoy.asso.fr

La bientraitance dans nos actions

La bientraitance est une nécessité dans l'accompagnement des personnes mises à l'abri, fragiles, vulnérables, ... Faire vivre la bientraitance dans son quotidien professionnel implique une réflexion éthique individuelle et collective sur le sens de la relation « du prendre soin ».

La formation propose de découvrir les approches conceptuelles et opérationnelles de la bientraitance pour une prise en charge de meilleure qualité.



DURÉE
2 jours (14 heures)
*

12 PARTICIPANTS MAXIMUM
*

FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC
*

RÉFÉRENCE
INTRA 001

INTERVENANT

Formateur qualifié,
Psychopraticienne

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours consécutifs ou non)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel social, éducatif, médical, paramédical. Tout personnel des services techniques et administratifs en relation avec des personnes en situation de handicap, âgées, dépendantes, fragilisées, accueillies en établissements. Toute personne intervenant à domicile.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Se repérer dans le contexte actuel : textes législatifs et Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) relatifs à la Bientraitance
- S'approprier les concepts de Bientraitance/Maltraitance
- Réfléchir sur les divers positionnements bientraitants, qu'ils soient individuels, collectifs ou institutionnels

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Approche générale et contextuelle de la bientraitance (lois, recommandations, définitions, principes fondamentaux)
- Module 2 : Moyens et mise en œuvre d'un positionnement bientraitant, prévention des risques et traitement des situations de maltraitance

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques et législatifs avec supports visuels
- Analyse de situations
- Réflexion et travail de groupe
- Livret de formation apprenant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

Le vieillissement de la personne en situation de handicap : adapter son accompagnement

Le vieillissement des personnes en situation de handicap accompagnées au quotidien implique un bouleversement des pratiques professionnelles des équipes. Il est nécessaire pour les structures d'accueil de penser l'accompagnement en y intégrant le processus de vieillissement.

La formation propose de remobiliser les connaissances sur le vieillissement, de faire varier les pratiques, tout en les adaptant aux capacités évolutives des personnes accompagnées.



DURÉE
2 jours (14 heures)
*
12 PARTICIPANTS MAXIMUM
*
FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC
*
RÉFÉRENCE
INTRA 002

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel des établissements sociaux et médicaux-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Renforcer les connaissances sur le vieillissement de la personne qui présente une psychose
- Mettre en œuvre des moyens d'accompagnement adaptés à la personne présentant une démence
- Savoir adapter sa posture professionnelle et son accompagnement en fonction de l'évolution du vieillissement et de ses comorbidités
- Organiser la prise en charge de la personne : de l'accompagnement psycho-éducatif à la prise en soin
- Comprendre et accompagner la famille dans le vieillissement de la personne qui présente une psychose

INTERVENANT

Formatrice qualifiée,
Psychologue clinicienne

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours consécutifs ou non)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : La personne âgée, vieillesse et vieillissement
- Module 2 : L'émergence de la démence
- Module 3 : Le vieillissement et l'accompagnement du deuil
- Module 4 : L'accompagnement de la personne handicapée vieillissante
- Module 5 : Le positionnement professionnel face au vieillissement des personnes accueillies

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques, médicaux et psychologiques
- Mises en situation et/ou jeux de rôles
- Analyse réflexive des pratiques à partir de situations vécues par les professionnels (réflexion de groupe)
- Supports sous formes d'images et/ou d'illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

La gestion de la violence et de l'agressivité en institution

Des situations d'agressivité et de violence peuvent surgir dans le quotidien des établissements d'accueil de personnes en souffrance. Ces manifestations peuvent influencer sur le fonctionnement de l'institution.

La formation propose aux équipes d'en repérer les facteurs déclenchant, de s'en protéger, de professionnaliser son comportement et de mettre en place des actions visant à gérer les situations de crise d'agressivité voire de violence.



DURÉE
2 jours (14 heures)

*
12 PARTICIPANTS MAXIMUM

*
FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC

*
RÉFÉRENCE
INTRA 003

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif, technique, administratif ayant en charge des personnes en souffrance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Identifier les sources de l'agressivité et de la violence (dysfonctionnements, pathologies psychophysiques, troubles psychiques)
- Décoder les mécanismes et enjeux des situations conflictuelles en institution (défense, communication, frustration, exutoire) et les désamorcer
- Reconnaître les facteurs de déclenchement du passage à l'acte et explorer les moyens de le gérer
- Travailler à partir du passage à l'acte (analyse du déclencheur et de la pratique professionnelle)

INTERVENANT

Formateur qualifié,
Psychologue logothérapeute ou
Psychologue clinicienne

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours consécutifs)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : La définition de l'agression et de la violence institutionnelles
 - Module 2 : L'étude des causes
 - Module 3 : Le vécu de l'agression et la gestion de la violence
 - Module 4 : La prévention de la violence institutionnelle
- Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.*

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas à partir du vécu des participants
- Mises en situation et analyse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

La création et l'animation d'un espace SNOEZELLEN

Faciliter la relation tout en accompagnant le quotidien de la personne accueillie : accompagner sa dépendance tout en proposant à la personne une activité dont elle devient actrice.

La formation propose de définir un lieu repéré dans l'établissement, d'organiser un cadre, de suggérer des stimulations dans une situation d'écoute favorisant l'expression et la participation de la personne accompagnée.



DURÉE
3 jours (21 heures)

*
8 à 10 PARTICIPANTS

*
Par stagiaire, en INTER
700 € TTC

*
RÉFÉRENCE
INTER 001

INTERVENANT

Formateur qualifié,
Psychomotricien D.E.

PROGRAMMATION

Formation dans nos locaux
seine-et-marnais,
2ème semestre 2024

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel travaillant au quotidien au contact de personnes polyhandicapées (enfants, adultes, personnes âgées) désirant s'initier à la communication, au développement de la mémoire et des sens, à la valorisation, au bien-être et à l'estime de soi dans le cadre d'une utilisation professionnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Concevoir et conduire un projet en prenant tous les aspects en considération, développer des techniques d'échange verbales/non verbales
- Organiser un espace sensoriel Snoezelen : pourquoi, quel public, quelle organisation, quels outils ? Que faire en espace sensoriel ?
- Réfléchir aux conséquences de la création d'un espace Snoezelen
- Construire des séances et développer des indicateurs d'évaluation
- Être capable d'accompagner la personne en difficulté avec sa propre expression, en respectant son âge, sa personnalité ou son handicap
- Apprendre à se connaître et à connaître l'autre

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Introduction à Snoezelen, histoire et évolution
- Module 2 : L'espace multi-sensoriel
- Module 3 : Les stimulations en espace multi-sensoriel
- Module 4 : La dimension relationnelle en espace multi-sensoriel
- Module 5 : L'évaluation - Nécessité et outils de l'évaluation
Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques, supports écrits, outils pratiques
- Présentation d'un espace Snoezelen et de sa définition, ateliers, réalisation et analyse
- Mise en situation réelle, jeux de rôle, analyse de ces expériences élaborées et approfondies
- Adaptation des méthodes aux différents contextes professionnels des participants, permettant un retour dans l'institution et l'organisation d'un projet Snoezelen
- Matériel pour le toucher relationnel (huile, table de massage et autres)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

La gestion de la violence et de l'agressivité en ESAT

La gestion des relations au travail des personnes accueillies peut être complexe pour les professionnels d'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail).

La formation propose de soutenir les équipes en leur donnant quelques clés pour reconnaître les situations à risques et pouvoir y faire face, tout en accompagnant les travailleurs accueillis autrement.



DURÉE
1 jour (7 heures)
*

12 PARTICIPANTS MAXIMUM
*

FORFAIT INTRA
A partir de 1 400 € TTC
*

RÉFÉRENCE
INTRA 006

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel d'ESAT (personnel médical, paramédical, social, éducatif, technique, administratif) ayant en charge l'accompagnement au travail des personnes en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Définir les notions de violence, d'agressivité, mais aussi d'émotion, de peur ou de colère
- Repérer les situations pouvant provoquer des mouvements de violence verbale, physique ou psychique
- Trouver des solutions pour agir autrement

INTERVENANT

Formateurs qualifiés :
Psychologue logothérapeute ou
Psychologue clinicienne

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : La définition de l'agressivité au travail
 - Module 2 : L'évaluation des réactions face à l'agressivité
 - Module 3 : Le savoir-faire face à l'agressivité
- Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.*

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
date de réalisation à définir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques
- Réflexion de groupe
- Mises en situation et/ou jeux de rôles, analyse
- Sous-groupes de travail
- Support visuel pour la présentation orale

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@qermenoy.asso.fr

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

La personne en situation de handicap psychique en ESAT

L'accompagnement des Travailleurs Handicapés porteurs de troubles psychiques peut être complexe pour les professionnels d'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail).

La formation propose une meilleure compréhension des mécanismes de la maladie psychique et de ses conséquences dans la vie professionnelle. Faire concilier travail et handicap psychique tout en trouvant des éléments de réponse permettant d'ajuster les supports de travail au public accueilli.



DURÉE
2 jours (14 heures)
*

12 PARTICIPANTS MAXIMUM
*

FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC
*

RÉFÉRENCE
INTRA 004

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel d'ESAT ayant en charge des personnes en situation de handicap psychique.

PRÉ-REQUIS

Accueillir des travailleurs en ESAT et utiliser le travail comme support d'insertion, de valorisation et d'accompagnement thérapeutique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Décrypter et comprendre les différentes pathologies psychiques
- Réfléchir à la place et au rôle du professionnel, de l'équipe, dans le cadre du projet institutionnel
- Identifier les caractéristiques spécifiques de la relation du soignant/moniteur d'atelier/éducateur/personnel de l'établissement avec le travailleur
- Développer des postures professionnelles propices à un accompagnement adapté dans la vie professionnelle et transférables vers les activités extra-professionnelles
- Accompagner le travailleur dans les différentes activités
- Penser le travail en réseau pour un meilleur accompagnement

INTERVENANT

Formateur qualifié,
Psychologue logothérapeute

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours non consécutifs)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Les apports théoriques sur la maladie psychique
 - Module 2 : L'institution et ses équipes face à la personne souffrant de maladie psychique
 - Module 3 : La vie professionnelle et l'activité extra-professionnelle avec les travailleurs
 - Module 4 : Le travail en équipe et en réseau
- Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.*

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques et réflexion de groupe
- Mises en situation et/ou jeux de rôles, analyse
- Support visuel pour la présentation orale
- Remise d'un support écrit apprenant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

L'avancée en âge des travailleurs handicapés en ESAT

L'accompagnement des travailleurs en situation de handicap peut être d'autant plus complexe pour les professionnels d'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) que les travailleurs avancent en âge.

La formation propose de soutenir les équipes en les incitant à faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Faire concilier le travail et les capacités évolutives des personnes accompagnées.



DURÉE
2 jours (14 heures)

*
12 PARTICIPANTS MAXIMUM

*
FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC

*
RÉFÉRENCE
INTRA 005

INTERVENANT

Formateurs qualifiés :
Psychologue logothérapeute ou
Psychologue clinicienne

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours non consécutifs)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel d'ESAT accueillant des
travailleurs en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Utiliser le travail comme support d'insertion, de
valorisation et d'accompagnement thérapeutique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Apporter des connaissances sur le vieillissement de la personne qui présente un trouble psychique ou une démence
- Mettre en œuvre les moyens d'accompagnement de la personne qui présente une altération psychique
- Savoir adapter son accompagnement en fonction de l'évolution de la pathologie et de ses comorbidités
- Mieux maîtriser pour mieux accompagner

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Les maladies psychiques et le vieillissement
- Module 2 : La relation travailleur/encadrant dans le cadre du vieillissement
- Module 3 : L'accompagnement du vieillissement

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques, médicaux et psychologiques
- Réflexion de groupe
- Mises en situation et/ou jeux de rôles, analyse
- Support visuel pour la présentation orale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

Le Conseil de la Vie Sociale : Etre représentant des personnes accueillies, la fonction de délégué, siéger au CVS

Le CVS garantit les droits des usagers, en favorisant l'expression et la participation des personnes au fonctionnement de l'établissement/du service dans lequel elles sont accueillies. C'est un lieu d'information et d'échanges entre l'usager et la direction.

La formation propose à toute personne en situation de handicap, accueillie et accompagnée en établissement social ou médico-social, pouvant être élue comme délégué représentant des usagers au CVS, d'apprendre à consulter les usagers, recueillir les besoins, prendre la parole, restituer les informations, etc...



DURÉE

2 jours (12 heures)

*

8 à 10 usagers et 2 à 3 professionnels maximum

*

FORFAIT INTRA

A partir de 2 800 € TTC

*

RÉFÉRENCE
INTRA 007

INTERVENANT

Formateur consultant,
expert en communication accessible

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours consécutifs)

DÉLAI D'ACCÈS À LA

PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à siéger dans un
Conseil de la Vie Sociale. Tout professionnel
« aidant » au CVS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Décrypter le Conseil de la Vie Sociale : son organisation, sa constitution, ses objectifs
- Décoder le rôle de représentant au CVS (missions, droits et devoirs)
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Recenser et synthétiser les idées
- Formuler pour l'ensemble, argumenter
- Mettre en forme l'information et la restituer
- Appréhender l'organisation de l'institution dans son environnement

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Le cadre légal du Conseil de la Vie Sociale
- Module 2 : Le rôle de représentant élu des usagers
- Module 3 : La préparation d'une séance
- Module 4 : La tenue d'une assemblée
- Module 5 : Le retour sur la réunion du CVS
Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Utilisation de la méthode expérientielle
- Pédagogie interactive entre les apprenants et le formateur pour une dynamique de groupe
- Communication en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
- Supports spécifiques et adaptés (vidéo et documents FALC)
- Fascicule individuel adapté remis à chaque participant (FALC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

L'Hygiène au travail pour les travailleurs en situation de handicap

Une bonne hygiène de vie contribue à l'intégration des travailleurs en situation de handicap au sein d'un collectif de travail tel que l'Établissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT). En matière d'hygiène, les connaissances et les pratiques varient d'un travailleur à l'autre.

La formation propose au travailleur en ESAT de l'accompagner en lui apportant des règles de vie facilement applicables tout en favorisant son insertion sociale et professionnelle.



DURÉE
2 x 0,5 jour (6 heures)
*

**10 PARTICIPANTS MAXIMUM
PAR GROUPE**
*

FORFAIT INTRA
A partir de 1 400 € TTC
*

RÉFÉRENCE
INTRA TH 001

INTERVENANT

Formatrice qualifiée en hygiène de vie et facilitatrice de bien-être inclusif

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux, dates de réalisation à définir

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis, la programmation de l'action de formation se fera avec le commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout travailleur en ESAT en situation de handicap.

Le sujet touchant à l'intime, le groupe sera non mixte (1 groupe d'hommes et 1 groupe de femmes).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Identifier les repères pour une bonne hygiène corporelle
- Prendre conscience de l'importance de l'hygiène dans sa relation aux autres
- Choisir des vêtements adaptés à sa situation professionnelle
- Articuler son hygiène de vie quant aux risques liés au travail

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : L'Hygiène au quotidien
- Module 2 : L'Hygiène vestimentaire
- Module 3 : L'Hygiène de vie

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie interactive participants/formateur pour une dynamique de groupe
- Exercices pratiques
- Supports variés et attractifs
- Synthèse de fin de formation avec remise d'un aide-mémoire en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement par groupe
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant (FALC)
- Certificat de réalisation pour le financeur

La gestion des conflits et de l'agressivité pour les travailleurs en situation de handicap

La gestion des relations de travail peut être complexe pour le travailleur en situation de handicap. Il peut être critiqué ou jugé sur ses activités. Il peut aussi manquer de respect, voire s'emporter contre un collègue ou un responsable.

La formation propose au travailleur en Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) d'apprendre à garder son calme en toute circonstance et à faire face aux situations à risque (stress, anxiété, jugement des autres,...) autrement que par l'agressivité.



DURÉE

1 jour (7 heures)

*

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

*

FORFAIT INTRA

1 400 € TTC

*

RÉFÉRENCE

INTRA TH 002

INTERVENANT

Formateurs qualifiés :
Psychologue logothérapeute ou
Psychologue clinicienne

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
date de réalisation à définir

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout travailleur en ESAT en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Définir les notions de violence, d'agressivité, mais aussi d'émotion, de peur ou de colère
- Repérer les situations pouvant provoquer des mouvements de violence verbale, physique ou psychique
- Trouver des solutions pour agir autrement

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : La définition de l'agressivité au travail
- Module 2 : L'évaluation des réactions face à l'agressivité
- Module 3 : Le savoir-faire face à l'agressivité

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Apports théoriques
- Réflexion de groupe
- Mises en situation et/ou jeux de rôles
- Support images et illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues, d'une part, par EFICACE – Les Amis de Germenoy, dont le siège social est à Vaux-le-Pénil, enregistré sous le numéro 11770303677 et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat de service dénommée ci-après « le Client ».

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation, sans réserve, par le client et son adhésion, pleine et entière, aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV) qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

Documents contractuels

En réponse à la demande du Client, EFICACE lui transmet un devis précisant le thème, la durée, les dates ou la période de formation envisagée et le coût. Le Client engage EFICACE en lui retournant le devis daté et signé, revêtu de la mention « Bon pour accord » et de son cachet commercial. La commande est alors définitivement validée.

A réception, et en tout état de cause avant le commencement de la formation, EFICACE fait parvenir au Client une « convention de formation » telle que prévue par la loi.

A l'issue de cette formation, une facture correspondant à la totalité de la prestation est adressée au Client.

En même temps que la facture, le Client reçoit les feuilles d'émargement, les attestations de fin de formation assujetties aux résultats de l'évaluation à transmettre aux stagiaires et les certificats de réalisation destinés aux financeur.

Facturation et règlement

Toute formation commencée est due en totalité. La facture est payable, sans escompte et à réception. EFICACE n'est pas assujetti à la T.V.A. Les tarifs sont nets de taxes. Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Pénalités de retard

Conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, une indemnité, calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, sera exigible, en cas de retard de paiement. Cette pénalité est exigible de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elle a été portée à son débit.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est rappelé que toute inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation entraîne l'obligation pour l'Organisme prestataire de rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation, imputable à l'entreprise bénéficiaire ou à son salarié stagiaire (notamment en cas d'absence du stagiaire quels que soient les motifs, qu'ils soient justifiés ou non par une incapacité temporaire ou une indisponibilité), entraînera l'obligation pour l'entreprise bénéficiaire de verser, à l'Organisme de formation, une pénalité contractuelle correspondant à 50% du prix de la formation initialement prévue et non exécutée et ce, aux fins de réparer le préjudice économique subi par l'Organisme de formation. Cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle portant sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être considérée comme une dépense de formation professionnelle pouvant être prise en charge au titre de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Réciproquement, toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation, imputable à l'Organisme de formation, entraînera l'obligation pour ce dernier de verser au commanditaire une pénalité contractuelle

correspondant à 50% du prix de la formation initialement prévue et non exécutée.

Conditions d'annulation et de report d'une session de formation

Le Client peut annuler une session de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins dix jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une session doit être communiquée par écrit, à l'adresse eficace@germenoy.asso.fr. La session peut ensuite être reportée, selon les propositions d'EFICACE et de son formateur.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel, communiquées par le Client à EFICACE, font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer l'ensemble de la gestion des sessions de formation. EFICACE demeure le seul destinataire de ces données. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent, conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 en s'adressant à EFICACE – Impasse Niepce – B.P. 581 - Zone Industrielle de Vaux-le-Pénil - 77016 MELUN Cedex.

Obligation de non sollicitation de personnel

Le Client s'engage à ne pas débaucher/embaucher le personnel d'EFICACE ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles. En cas de non-respect de la présente obligation, le Client devra verser à EFICACE, à titre de clause pénale, une indemnité égale à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre EFICACE et ses Clients.

Attribution de compétence

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, et ce, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'applique pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétences matérielle et géographique s'appliquent. La présente clause est stipulée dans l'intérêt d'EFICACE, qui se réserve le droit d'y renoncer, si bon lui semble.

Election de domicile

L'élection de domicile est faite par EFICACE, à son siège social, Impasse Niepce – B.P. 581 – Zone Industrielle de Vaux-le-Pénil - 77016 Melun Cedex.

Accessibilité des locaux et des formations aux personnes en situation de handicap

Pour une formation dispensée en intra, l'accessibilité des locaux incombe au Client. Pour les formations en inter, EFICACE s'engage à ce que les locaux accueillant la prestation soient conformes à la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP). Les moyens pédagogiques peuvent être adaptés en fonction de situations spécifiques : referent.handicap@germenoy.asso.fr.

EFICACE
Association Les Amis de Germenoy
Déclaration d'existence n° 11770303677
Enregistrement DPC n° 5783
Impasse Niepce
BP 581
Zone Industrielle de Vaux-le-Pénil
77016 MELUN Cedex
06 84 11 19 13 – eficace@germenoy.asso.fr